

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 3 février 2020 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Pierre Bossé, maire
MME Vicky Ouellet, conseillère # 3
MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Serge Demers, conseiller # 2
Luc Sirois, conseiller # 4
Simon Bois conseiller # 5
Frédéric Dubé, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

25-20

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 27.1 Remorque pour génératrice – Puits d'eau potable
- 27.2 Trottoir – Demande au MTQ
- 27.3 Demande d'appui Municipalité de Saint-Guy - Réfection de la salle communautaire
- 27.4 Demande envoi collectif – Âge d'or dîner et tournoi
- 27.5 Atelier de motricité

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020
- 4. Présentation d'un organisme – Bourse bienvenue (Carrefour Jeunesse Emploi et Fonds jeunesse Témiscouata)
- 5. Comptes
- 6. Correspondance
- 7. Quotes-parts modifiées Année 2020 MRC de Témiscouata
- 8. Avis de motion, dépôt et présentation du projet de règlement modifiant le Règlement général
- 9. Soumission emprunt Unité d'urgence – Financement municipal
- 10. Renouvellement Bail non exclusif (BNE) à la MRC
- 11. Renouvellement Entente de Service aux sinistrés – Croix-Rouge
- 12. Adoption du Tableau de bord 2019 de sécurité incendie
- 13. Budget 2020 Société d'habitation de Témiscouata– OMHT
- 14. Maison des Jeunes
- 15. Tournoi de hockey aux Loisirs
- 16. Glissade côte à Ti-son (Semaine de la relâche samedi, le 7 mars 2020)
- 17. Demande de commandite Fabrique
- 18. AddÉNERGIE – Borne
- 19. CIMA +
- 20. Programme de soutien à l'ensemencement
- 21. Appui moral au projet du Comité des Loisirs de Biencourt
- 22. Rencontre Marketing territorial
- 23. Employés aux travaux d'hiver
- 24. Assurances Tour de lumières
- 25. Déneigement
- 26. Renouvellement entente sécurité incendie MRC Rimouski-Neigette
- 27. Affaires nouvelles
Période de questions
- 28. Clôture de la séance

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

26-20 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 13 JANVIER 2020

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020 tel que présenté.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

4. PRÉSENTATION D'UN ORGANISME

Remise de bourses du Fonds Jeunesse Témiscouata - Premier versement en séance de conseil municipal

À la séance du conseil du 3 février, Mme Claudine Pelletier, présidente du Carrefour Jeunesse emploi de Témiscouata et Mme Jocelyne Beaulieu, partenaire financier du Fonds Jeunesse Témiscouata sont présentes pour remettre un chèque à M. Samuel Chouinard comme 1^{er} versement de la bourse de Bienvenue du Fonds Jeunesse Témiscouata et prise de photo.

M. Pierre Bossé, maire lui remet une épinglette des armoiries de la municipalité et leur signification ainsi qu'une passe pour le centre de ski du Mont Biencourt.

27-20 5. COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants sauf celui de la facture # 169619 d'Électronique Mercier au montant de 1 990.63 \$ pour le service annuel étant donné les problèmes fréquents de communication des appels CAUREQ et ce jusqu'à amélioration du service :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Salaires employés et élus	Total	27 656.18 \$
Chèque # 14090 à # 14119	Chèques de la liste des comptes du 13 janvier 2020	
Chèque # 14120 Revenu Québec	Déclaration taxe sur l'hébergement 10-11-12	50.46
Chèque # 14121 Chantal Corbin	Réso : 332-15 Assurance responsabilité civile 2020	407.66
Chèque # 14122 CHRSEBP	Réso : 09-20 Cotisation annuelle 2020	3 102.95
Chèque # 14123 Comité bibliothèque	Réso : 12-20 Aide 2020	3 000.00
Chèque # 14124 JS Levesque	Réso : 21-20 Travail mécanique (Tour d'éclairage)	483.58
Chèque # 14125 Shaw Direct	Câble Chalet-Janvier	73.57
Chèque # 14126 Comité activité La Source	Réso : 276-19 Aide 2020 pour OPP de l'école Étincelle	1 000.00
Chèque # 14127 Yvan Bouchard	Réso : 317-19 (deuxième versement pour 4 cours) en 2020	475.00
Chèque # 14128 Lionel Jourdan	Réso : 123-19 Paiement du 10 et 17 janvier 2020	448.00
Chèque # 14129 Hydro-Québec	Électricité (9)	8 625.36
Chèque # 14130 Hydro-Québec	Électricité (1)	984.38
Chèque # 14131 Dery télécom	Téléphone (6)	409.62
Chèque # 14132 Ministre des finances	Renouvellement certificat de qualification (réseau eau)	117.00
Chèque # 14133 SAAQ	Immatriçulation Tour d'éclairage	77.28
Chèque # 14134 Chantal Corbin	Conciergerie janvier (73 et 75 Principale + décès)	944.98
Chèque # 14135 Pauline Beaulieu	Réso 349-19 Entretien des chalets janvier	106.98
Chèque # 14136 Revenu Québec	Remises janvier 2020 (eur)	3 042.00
Chèque # 14137 Revenu Canada	Remises janvier 2020 (eur)	432.33
Chèque # 14138 Lionel Jourdan	Réso : 123-19 Paiement du 24 et 31 janvier 2020	448.00
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 22-12-2019 au 25-01-2020	1 235.82
RA Fondation CSN	Cotisation de l'employeur 22-12-2019 au 25-01-2020	123.58
	Total	25 588.55 \$

COMPTES À PAYER

1. Air liquide	Produits de soudure, lunettes et gants	144.00 \$
2. Aréo-Feu	Banc d'essai Apria + pièces et main d'œuvre	700.78
3. ADMQ	Cotisations annuelles (2) et assurance pour Francine	1 445.42
4. Beaulieu Berthier	Repas lors de commissions à RDL	22.46
5. Carrefour du camion	Pièces camion à neige	191.11
6. Caureq	Répartition incendie annuelle	233.55
7. CDC Hydraulique	Pompe camion d'hiver	292.63
8. Centre Hydraulique LB	Réparer camion hiver et crédit	284.69
9. Dickner	Batteries, palan à levier	263.50
10. École Nationale des pompiers	Examen PI-SII (2), inscription auto sauvetage	985.64
11. Électronique Mercier	Service numérique 2020 et 1 téléavertisseur	2 263.03
12. Fond d'information sur le territoire	Mutation décembre	4.00
13. Garage Éric Rioux	Bolts pour souffleuse	9.20

14.	Groupe Ultima	Assurance pour génératrice	36.00
15.	Imprimerie Publicom	3000 enveloppes avec fenêtre	390.92
16.	Infotech	Contrat de soutien 2020	517.39
17.	Kopilab	Contrat Toshiba, encre Brother	376.30
18.	Lavoie Francis	Dépl. rencontres, sorties, et remb. chaussons (9 paires)	168.66
19.	Lettrage Michel Labonté	Lettrage sur la Tour d'éclairage	186.49
20.	Macpek	Batterie, collet, antigel...	577.17
21.	Matériaux du Lac	Produits nettoyants, robinets, vis, piles AA....	276.35
22.	Métal AP	Pièces et réparation poulie camion hier	42.15
23.	MRC Témiscouata	Réso 90-18 Projet Wi-Fi pour 2020 2/5	300.00
24.	Municipalité Sainte-Rita	Cotisation COMBEQ à Julien Colpron-Tremblay	109.23
25.	Nettoyeur Christine	Service octobre	41.39
26.	Pelletier et Couillard	Plans lots Jean-Luc Boucher et Ghislain Roy	1 805.42
27.	Pétroles JMB	Diesel (1280.4 L à 1.1040 \$/L 10-01-2020)	5 684.93
		Diesel (880.4L à 1.0560 \$/L 24-01-2020)	
		Diesel (1750 à 1.035 \$/L 27-01-2020)	
		Diesel (816.5 L à 1.0710 \$/L 27-01-2020)	
28.	Pièces d'autos Rimouski	Pompe, filtres, courroies...	653.32
29.	Purolator	Messagerie	5.52
30.	RDL Courrier	Messagerie	9.71
31.	RJDT	4 îlots (Réso 176-19)	1 071.57
32.	RDMND	Cotisation 2020 (519 x 1.50 \$) et membre	838.50
33.	Samson électrique	Travaux éclairage des rues et nouvelle hotte	2 124.74
34.	Sani Express	Détergent, sacs, papier hygiénique, ...	524.61
35.	Serre de la Savane	Réso 19-20 Jardinières (escompte de 5 %)	2 031.61
36.	SMVR	Réparation plate-forme d'escalier	578.40
37.	Surplus Général Tardif	Pièces égout et loisirs	349.74
38.	Technopneu	Pièces niveleuse et pneus rétrocaveuse	444.16
39.	Wilson et Lafleur	Cotisation code civil 2020	182.70
40.	Wolters Kluwer	Cotisation code des municipalités 2020	731.85
		TOTAL COMPTES À PAYER	26 898.84 \$
			- 1990.63 \$
			Total corrigé : 24 908.21 \$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.



Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

6. CORRESPONDANCE

- Reçu le calendrier des versements réels à venir de la TECQ 2014-2018. Le 15 mars nous devrions recevoir un versement total de 148 919 \$.
- Le 14 janvier reçu lettre de démission de M. Doris Dubé mettant fin à son travail comme employé de la Municipalité.
- Reçu courriel d'Hydro-Québec nous informant qu'un crédit sera appliqué à une prochaine facture d'ici la fin d'avril 2020.
- Lettre du Ministre de l'Environnement reçue le 9 janvier nous informant que la RJDT a obtenu une subvention de 162 450,74 \$ pour l'année 2019.
- Le MAMH Ministère des affaires municipales et de l'habitation nous informe par courriel que la Semaine de l'emploi devient « Le Bas-Saint-Laurent : en action pour l'emploi ! » et se tiendra du 17 février au 27 mars. Dans la MRC Rimouski-Neigette un événement est offert « Escapade vers l'EST » du 13 au 15 mars. Destiné aux personnes qui songent à aller vivre en région. Transport aller-retour Montréal/Québec/Rimouski avec guide, 2 nuitées, 5 repas, rencontre d'employeurs, ... 50 places disponibles. GRATUIT. On s'informe auprès de Julie Carré.
- Lettre du Centre des Femmes du Ô Pays qui organise le 8 mars un événement afin de souligner la Journée internationale des droits des Femmes et demande une commandite la salle communautaire gratuite pour cette occasion.
- Carte de Noël et de remerciement reçu des Cuisines collectives du Haut-Pays. « C'est avec vous que nous pouvons continuer à progresser ».
- Reçu de Servitech l'examen du rôle d'évaluation foncière dont l'Équilibration est obligatoire pour le rôle 2021-2022-2023. Suite à l'analyse de 30 transactions de vente (indications du marché), un ratio est calculé soit la Valeur au rôle divisé par le prix de vente. Les indications par catégorie d'immeubles montrent que les évaluations municipales sont à un niveau inférieur à celui des prix de vente. Pour le secteur riverain sur le chemin des Chalets quelques ventes démontrent que les évaluations municipales sont à un niveau inférieur à celui des prix de vente. L'Équilibration permettra un redressement des valeurs au rôle et favorisera le maintien de l'Équité fiscale.
- Reçu de la MRC deux (2) affiches des prochaines activités servant à favoriser la rencontre entre les populations locales et les personnes immigrantes ou appartenant à une minorité

ethnoculturelle établies sur le territoire. Vous êtes cordialement invités à venir nous rencontrer lors de ces activités et à afficher nos publicités. Le 21 février prochain au Beaulieu Culturel à 19 h, Monsieur Joseph Wadjiri nous offrira une soirée africaine remplie de musique et de danse et madame Madeleine Gomis sera là pour nous faire déguster des petites bouchées africaines et le 25 février, au Beaulieu Culturel à 19 h également, Monsieur Lenine Nankassa Boucal, fondateur et coordonnateur du Cabaret de la diversité de Rimouski, viendra nous présenter son film *Autrement d'ici* et ouvrir la discussion suite à la présentation.

28-20 7. QUOTES-PARTS MODIFIÉES ANNÉE 2020 – MRC TÉMISCOUATA

Chaque membre du conseil reçoit une copie du tableau des quotes-parts modifiées.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de payer à la MRC de Témiscouata la facture pour les quotes-parts 2020 modifiée par rapport à celles reçues en novembre, suite à l'adoption du règlement sur les quotes-parts de la MRC adopté en janvier 2020.

Cette résolution abroge la résolution # 10-20 car la facture est de 1 126.90 \$ plus élevée que les prévisions de novembre 2019.

Description	GL	2020 Bonnes suite à adoption du règlement par la MRC en janvier 2020	2020 Prévisionnelle 11-2019
Législation (6.2%)	02-11000-951	316.64	385.33 \$
Gestion financière (20%)	02-13000-951	1 021.45	1 242.99 \$
Évaluation (19.3%)	02-15000-951	985.70	1 199.49 \$
Autres, administration générale(24.5%)	02-19000-951	1 251.27	1 522.67 \$
Aménagement (30%)	02-61000-951	1 532.17	1 864.49 \$
TOTAL FONCTIONNEMENT		5 107.23	6 214.97 \$
Aménagement et urbanisme	02-61000-951	923.37	923.37 \$
Développement économique (inclus Pacte) Partie 1	02-62100-951	2 772.11	3 912.34 \$
Développement Partie 2	02-62100-951	2 267.13	
Piste cyclable-Petit Témis	02-70191-951	182.95	182.95 \$
Sentier Monk	02-70191-951	10.65	10.65 \$
Sentier national	02-70191-951	93.50	93.50 \$
Fondation de la santé	02-59000-951	66.18	66.18 \$
Transport adapté Roulami	02-37000-951	1 539.40	1 539.40 \$
Fondation de l'UQAR	02-62100-951	-	- \$
Gestion et expl. Inforoute	02-13000-951	1 827.16	1 827.16 \$
GOMatrice	02-15000-951	54.79	54.79 \$
Participation Culture	02-70290-951	529.40	529.40 \$
Schéma sécurité incendie	02-22000-951	1 641.15	1 641.15 \$
Réseau d'interconnexion radio	02-22000-951	470.85	470.85 \$
Développement rural (pacte)	02-62100-951	voir partie 2	Dans développement
Préfecture - Élections	02-61000-951	582.34	582.34 \$
Préfecture - Rémunération	02-13000-951	529.40	529.40 \$
Règlement d'urbanisme	02-61000-951	708.46	708.46 \$
Fosses septiques MRC/RIDT	02-41400-951	440.87	440.87 \$
Bandes riveraines	02-61000-951	1 258.79	1 258.79 \$
Participation cours d'eau	02-61000-951	294.96	294.96 \$
Certains services	02-13000-951	1 107.74	Dans fonctionnement
Inforoute	02-70290-951	-	- \$
Partage Internet	02-13000-951	-	- \$
Total chèque à la MRC		22 408.43 \$	21 281.53 \$
		Différence de 126.90 \$	

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5567

Maire

DG

AVIS DE MOTION 8.

AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 164-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL NUMÉRO 120-14 SUR LES AFFAIRES MUNICIPALES

M. Serge Demers, conseiller présente l'avis de motion, le dépôt et le projet de règlement numéro 164-20, qui, à une prochaine séance du conseil sera adopté, modifiant le Règlement général numéro 120-14 sur les affaires municipales.

« PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE »

La directrice générale déclare que le projet de règlement numéro 164-20 a pour but de modifier le règlement 120-14 concernant les facultés affaiblies.

9. SOUMISSION EMPRUNT UNITÉ D'URGENCE – FINANCEMENT MUNICIPAL

29-20 9.1 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS DE 175 600 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 10 FÉVRIER 2020

« Résolution type »

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Lac-des-Aigles souhaite emprunter par billets pour un montant total de 175 600 \$ qui sera réalisé le 10 février 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
160-19	175 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 160-19, la Municipalité de Lac-des-Aigles souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements ;

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 10 février 2020 ;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 10 février et le 10 août de chaque année ;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) ;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021.	15 300 \$	
2022.	15 700 \$	
2023.	16 300 \$	
2024.	16 700 \$	
2025.	17 200 \$	(à payer en 2025)
2025.	94 400 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 160-19 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 10 février 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

30-20

9.2 RÉSOLUTION D'ADJUDICATION**Résolution : Soumissions pour l'émission de billets**

Date d'ouverture :	3 février 2020	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	10 février 2020
Montant :	175 600 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 10 février 2020, au montant de 175 600 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

15 300 \$	2,05000 %	2021
15 700 \$	2,10000 %	2022
16 300 \$	2,20000 %	2023
16 700 \$	2,25000 %	2024
111 600 \$	2,30000 %	2025

Prix : 98,00300

Coût réel : 2,79556 %

2 - CD DES LACS DE TEMISCOUATA

15 300 \$	3,05000 %	2021
15 700 \$	3,05000 %	2022
16 300 \$	3,05000 %	2023
16 700 \$	3,05000 %	2024
111 600 \$	3,05000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,05000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse ;

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 10 février 2020 au montant de 175 600 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 160-19. Ces billets sont émis au prix de 98,00300 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** ;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

5569

Maire

DG

31-20 10. RENOUVELLEMENT BAIL NON EXCLUSIF (BNE) À LA MRC

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son Bail non exclusif pour la carrière pour une autre année (BNE 34989) soit du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 et en acquitte les frais de 295 \$, de 290 \$ en 2019, 285.60 \$ en 2017 et 2018 (270.30 \$ en 2016 et 255 \$ en 2015) à la MRC de Témiscouata.

Qu'elle mandate et autorise M. Berthier Beaulieu, contremaître à signer la Section 3 – Déclaration du responsable, certifiant avoir respecté toutes les obligations relatives aux déclarations trimestrielles et redevances à verser, en vertu de l'article 155 de la Loi sur les mines et attestant de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

32-20 11. RENOUVELLEMENT ENTENTE DE SERVICE AUX SINISTRÉS – CROIX-ROUGE

L'entente avec la Croix-Rouge vient à échéance en mars 2020, nous devons la renouveler.

Point 3 : Choix des services

La municipalité fera appel aux services de la Croix-Rouge pour (à cocher)

- X Sinistres majeurs
- X Sinistres mineurs

Point 5.2.3

SERVICES	Organisation du service	Soutien bénévole
Inscription et renseignements	X	X
Accueil et information	X	X
Hébergement de secours	X	X
Alimentation de secours	X	X
Habillement de secours	X	X
Services généraux (Services personnels)	X	X

Et au Point 5.2.4 Pour les Ressources matérielles d'urgence cochées : lits pliants, couvertures, oreillers et trousse de hygiène et aucuns frais de location pour ce matériel prêté ne sont facturés mais des frais de transport, réparation, de remplacement du matériel perdu ou détérioré et les frais de nettoyage et pour les trousse de hygiène et les oreillers : les frais de transport et d'utilisation.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son entente de 3 ans avec la Croix-Rouge au montant de 170 \$ / année pour les années 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

Que le maire, M. Pierre Bossé et la directrice générale, Mme Francine Beaulieu soient autorisés à signer cette entente.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

33-20 12. ADOPTION DU TABLEAU DE BORD 2019 DE SÉCURITÉ INCENDIE

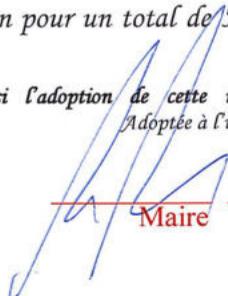
Une copie est remise à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le tableau de bord en sécurité incendie 2019 tel que préparé par le directeur du service incendie de Lac-des-Aigles, M. Francis Lavoie.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 34-20 13. BUDGET 2020 SOCIÉTÉ D'HABITATION DE TÉMISCOUATA - OMHT
Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le Budget 2020 de l'Office d'habitation du Témiscouata OMHT dont le déficit est de 6 847 \$ et accepte d'acquitter sa part de 10 % soit un montant de 685 \$ à l'OMHT.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 35-20 14. MAISON DES JEUNES
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle le Contrat de location du sous-sol de la caisse (73, rue Principale) à la Maison des Jeunes La Piôle soit de Juin 2020 à Juin 2025.
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles certifie à la Maison des Jeunes « La Piôle » qu'elle renouvelle le Contrat de location du sous-sol du 73, rue Principale pour une période de 5 ans et que celui-ci pourra être renouvelé par la suite.
Que le maire M. Pierre Bossé et la directrice générale Mme Francine Beaulieu soient mandatés pour signer ce contrat de location avec la Maison des Jeunes.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 36-20 15. TOURNOI DE HOCKEY AUX LOISIRS
Un tournoi de hockey s'organise pour samedi le 15 février aux Loisirs et demande pour permis d'alcool.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de payer et de faire la demande pour un permis d'alcool pour cette activité de « Tournoi de hockey » du 15 février prochain.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 37-20 16. GLISSADE CÔTE À TI-SON
Semaine de la Relâche du 1^{er} au 7 mars 2020.
Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse un envoi collectif pour annoncer l'activité de glissade côte à Ti-Son qui devrait avoir lieu Samedi, le 7 mars et fournisse un budget n'excedant pas 200 \$ pour 2020.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 38-20 17. DEMANDE DE COMMANDITE FABRIQUE
La Fabrique aimerait la commandite du permis d'alcool pour leur activité du 29 février. Ils l'ont commandé car délai court mais aimeraient se le faire commanditer par la municipalité. Coût de 91 \$.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de fournir une aide à la Fabrique pour un montant de 91 \$ correspondant au coût de permis de réunion à la SAQ.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 39-20 18. ADD ÉNERGIE
Reçu d'AddÉNERGIE une soumission pour le Service de gestion de la borne de recharge électrique pour 2 ans à 180 \$ et pour le service de télécommunication 3G pour 2 ans à 260 \$ + taxes. Total de 505.89 \$
Ces services sont nécessaires selon l'entente signée pour être sur la plate-forme (vue du public) et recevoir nos redevances.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte la soumission pour un total de 505.89 \$ et fasse le déboursé dès réception de la facture.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.


Maire


DG

19. CIMA +

Une rencontre avec un représentant de CIMA+, ici est prévue mercredi le 5 février à 9 h 30 pour l'asphaltage de la rue Sirois. M. William Plourde de CIMA+ sera présent avec Berthier.

40-20 20. PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ENSEMENCEMENT

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'inscrive au Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau pour une 4^e année pour un projet d'ensemencement de 4 000 \$.

Qu'elle désigne Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe et en son absence Mme Francine Beaulieu, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et M. Luc Sirois responsable terrain.

Et qu'elle atteste que le plan d'eau est accessible gratuitement à tous les pêcheurs pendant toute la saison de pêche de l'espèce ensemencée.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

41-20 21. APPUI MORAL AU PROJET DU COMITÉ DES LOISIRS DE BIENCOURT

Appui moral au Comité des Loisirs de Biencourt : Projet patinoire extérieure et jeu de Dek Hockey
Considérant que le Comité des Loisirs de Biencourt déposera une demande auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives.

Considérant que le projet consiste à réaménager la patinoire extérieure tout en y ajoutant un jeu de Dek Hockey.

Considérant que le Dek Hockey est un sport qui gagne en popularité auprès de nos jeunes et nos aînés.

Considérant qu'aucune municipalité aux alentours ne possède un jeu de Dek Hockey, il sera donc un atout majeur pour notre communauté et profitable pour les citoyens des autres municipalités dont Squatec et Lac-des-Aigles.

Considérant que les infrastructures sportives du Comité des Loisirs de Biencourt sont inadéquates et peu sécuritaire et qu'il est important de se doter d'infrastructures de qualité pour offrir des activités attrayantes pour nos jeunes et nos aînés.

Considérant que les municipalités de Biencourt, Squatec et Lac-des-Aigles se sont entendus pour partager les services d'un technicien en loisirs pour organiser des activités intermunicipales.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie moralement le Comité des Loisirs de Biencourt pour leur demande de réaménagement de la patinoire extérieure et d'un jeu de Dek Hockey auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

22. RENCONTRE MARKETING TERRITORIAL

Suite à la résolution # 23-20 APPUI ADVL – STRATÉGIE MARKETING TERRITORIAL

Projet pour 6 municipalités d'une Stratégie marketing territorial. Pour Squatec, Biencourt, Lejeune, Auclair, Saint-Juste-du-Lac et Lac-des-Aigles. Projet global sur budgets 2020-2021 et 2021-2022 de 47 000 \$.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet de Stratégie marketing territorial de l'ADVL et accepte de participer financièrement pour un montant de 775 \$. Cette résolution abroge la Résolution # 319-19.

Bonjour à vous tous,

Suite à l'email que j'ai envoyé à vos maires respectifs, je tenais à vous informer qu'une rencontre globale va être organisée avec Visages Régionaux afin d'expliquer, aux maires, conseillers municipaux et DG de l'ensemble des municipalités composant l'Association de développement de la Vallée des Lacs, ce qu'est le marketing territorial et comment va se dérouler l'ensemble démarche engagée ; pour ce faire nous vous proposons de choisir entre 3 dates, **soit le 19 février, le 20 février ou le 25 février, de 18 heures à 21 heures.**

Merci d'en faire part à vos conseils respectifs et de me revenir le plus rapidement possible ; Il est essentiel qu'il y ait un maximum de personnes présentes à cette première rencontre.

Aussi, dans le cadre de la démarche, il est aussi prévu une formation en ligne sur l'attractivité municipale et nous aurons un accès illimité à la plateforme ; pour ce faire, vous trouverez en attachement du présent email, une fiche contact à remplir par chaque municipalité, avec les coordonnées de tous les participants les concernant.

Enfin, la firme de marketing aurait besoin, dans les meilleurs délais, des documents ci-dessous (vous pouvez me les transmettre par email), aux fins d'analyse afin de préparer la rencontre.

1. Portraits socio démographiques de vos municipalités
2. Plan de développement
3. Politique familiale
4. Politiques Municipalité amie des aînés (MADA)
5. Plan de communication
6. Plan de développement durable
7. Planification stratégique

Lionel JOURDAN, Agent de développement économique

Les membres du conseil ont retenu les dates soit Mercredi, le 19 février ou Jeudi, le 20 février à 18 h 30 au lieu de 18 h.

42-20

23. EMPLOYÉS CHEMINS D'HIVER

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage sur appel M. Yves Caron comme employé aux travaux d'hiver et lui fournisse un salaire de 21 \$/heure.

Qu'elle ajuste le salaire de M. Louis-Ange Bouchard au même montant, suite à la démission d'un employé.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

24. ASSURANCES TOUR DE LUMIÈRES

La tour de lumières a été payée 1000 \$, mais a une valeur plus élevée. Elle a été immatriculée.

On ne l'assurera pas contre le feu, vol mais des vérifications seront faites auprès de nos assurances si elle est automatiquement assurée en responsabilité civile.

25. DÉNEIGEMENT

Suite au déneigement effectué sur la rue Principale dans la journée de lundi ou mardi le 28 janvier, un citoyen du 106, rue Principale a reçu de la neige sur son pick-up et est venu montrer des photos de son pick-up au bureau municipal

M. Camille Morin est présent à la réunion avec son fils et explique la situation.

Le maire l'assure que la municipalité essaiera de porter une attention particulière lors du déneigement vis-à-vis sa résidence pour que ça ne se reproduise plus.

43-20 26. RENOUVELLEMENT ENTENTE SÉCURITÉ INCENDIE MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle l'Entente en sécurité incendie avec la MRC Rimouski-Neigette qui est échue depuis octobre 2019 et qui se renouvellera année après année avec une hausse de 2 % et une majoration des salaires de 1.5 %.

Et que le maire, M. Pierre Bossé et la directrice générale Mme Francine Beaulieu soient mandatés pour signer cette entente.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

27. AFFAIRES NOUVELLES

44-20 27.1 REMORQUE POUR GÉNÉRATRICE – PUIITS EAU POTABLE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le contremaître municipal M. Berthier Beaulieu à acheter une remorque fermée pour le transport de la génératrice du puits d'eau potable incluant le réservoir à fuel de 310 litres.

Que le maximum d'achat autorisé pour cet achat soit de 7 000 \$ avant taxes.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

45-20 27.2 TROTTOIR – DEMANDE AU MTQ

Suite à un courriel fait à M. Étienne Massé-Bélanger, la réponse fut.

Bonjour,

Pour répondre à votre demande, vous devez d'abord passer par le module des relations avec le milieu par voie de résolution municipale à l'adresse suivante : DGBGI@transports.gouv.qc.ca. Le module fera ensuite le lien avec le service des projets afin de pouvoir mieux répondre à votre demande.

Merci et bonne journée!

Étienne Massé-Bélanger

Technicien des travaux publics – viabilité
hivernale
Ministère des Transports
Etienne.Masse-Belanger@transports.gouv.qc.ca

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte une résolution officielle, selon les modalités du MTQ pour demander, qu'à la suite d'une rencontre en 2018 entre le MTQ et la municipalité, concernant la prolongation d'un trottoir Partie 2 du coin de la rue Beaulieu sur la rue Principale sur une distance de 250 mètres vers l'est, ou alors le MTQ nous avait mentionné que d'ici 5 ans il referait le pluvial à cet endroit, quand le Ministère des Transports effectuera les travaux du pluvial ?

Comme notre projet municipal de trottoir Partie 2 est toujours prévu et ce, cet été probablement, nous aimerions savoir rapidement quand le MTQ refera le pluvial ?

Cette réponse est essentielle à la réalisation de notre projet.

Que cette résolution de demande soit acheminée par courriel à : dgbgi@transports.gouv.qc.ca

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

46-20 27.3

DEMANDE D'APPUI MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUY - RÉFECTION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Considérant que depuis le 3 mai 2018, la municipalité ne peut plus offrir de services à ses citoyens dus à un refoulement d'égout au niveau de la salle communautaire ;

Considérant que la salle a dû être en partie démolie pour le nettoyage et la décontamination ;

Considérant que des plans d'un architecte ont été faits et que la reconstruction exige des mises aux normes ;

Considérant que cette mise aux normes est très coûteuse ;

Considérant qu'une demande à RÉCIM a été faite et que des explications supplémentaires nous sont demandées ;

Considérant qu'il nous tient à cœur d'offrir à nos citoyens, quelques activités nécessaires au maintien d'une bonne qualité de vie, en se basant sur le fait qu'une municipalité près de ses citoyens lui donne un sentiment d'appartenance et de bien-être ;

Considérant que nous sommes une « Municipalité Amie des Aînés » ;

Considérant qu'une résolution entre la municipalité de Lac-des-Aigles et Saint-Guy a été faite pour la sécurité civile ;

Considérant que nous devons nous assurer d'offrir un service à nos citoyens lors de sinistre, et que suite aux événements du 3 mai 2018, notre salle n'est plus conforme à accueillir nos citoyens ;

En conséquence, Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet de la réfection de la salle communautaire de Saint-Guy et reconnaît qu'il est important d'offrir des services à sa communauté.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

47-20

27.4 DEMANDE ENVOI COLLECTIF – ÂGE D'OR DÎNER ET TOURNOI

Demande du Club de l'Âge d'or de Lac-des-Aigles « l'Aire de l'Envol », pour un envoi collectif pour annoncer leur activité du 13 février, soit un dîner et un tournoi de carte.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de défrayer le coût des copies et de l'envoi collectif pour annoncer le dîner et le tournoi de carte du 13 février prochain, du Club de l'Âge d'or de Lac-des-Aigles.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

48-20

27.5 ATELIER DE MOTRICITÉ

Bonjour!

Voici des photos d'une partie de notre matériel. La dimension que l'on occupe à Dégelis au pavillon de la patinoire c'est environ 30X40 pieds.

Concernant les plages horaires : Durée d'un atelier : 3h30 (incluant accueil et départ)

Notre besoin avec les écoles de LDA, Biencourt et Squatec, 2 plages horaire par semaine - si la direction accepte, les éducatrices sont quant à elles partantes – Plus une plage horaire pour les moins de 4 ans. Total : 3 plages horaire par semaine à partir du 10 février à la fin mars.

Isabelle Michaud, Maison de la Famille du Témiscouata

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter à la Maison de la Famille pour leur Atelier de motricité, la salle communautaire au sous-sol de l'édifice municipal.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

5575

Maire

DG

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

M. Yves Caron demande une lettre d'appui concernant ses lots vendus. Le maire lui conseille de contacter l'inspecteur municipal M. Julien Colpron-Tremblay.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 27-20, 28-20, 31-20, 32-20, 34-20, 36-20, 37-20, 38-20, 39-20, 42-20, 44-20 et 47-20.



Francine Beaulieu
Directrice générale

49-20

28. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

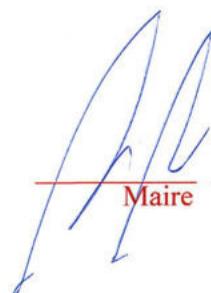
Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Pierre Bossé
Maire



Francine Beaulieu
Directrice générale



Maire



DG